



**Conseil de quartier de l'Avenir
Mardi 12 mars 2024 à 19h30
Ecole Paul Langevin**

Compte-rendu

En présence de :

- **Monsieur Lionel BENHAROUS**, le Maire ;
- **Madame Moussou NIANG**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse ;
- **Monsieur Mathias GOLDBERG**, Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et citoyenne ;
- **Madame Lisa YAHIAOUI**, Conseillère municipale déléguée aux Politiques de prévention et de médiation ;
- **Madame Nancy AGUILERA-TORRES**, Conseillère municipale déléguée à la Coordination des dispositifs à destination des jeunes adultes ;
- **Monsieur Arnold BAC**, Conseiller municipal délégué au personnel communal et référent du quartier de l'Avenir.

Partie 1 : Agir pour les jeunes aux Lilas : présentation de la politique municipale de jeunesse et de prévention

Pour cette première session des Conseils de quartiers en 2024, les élu(e)s ont souhaité aborder les politiques en direction de la jeunesse et de prévention, en dressant un panorama le plus exhaustif possible des actions menées.

M. le Maire rappelle que les politiques de jeunesse doivent être interrogées continuellement en raison de la spécificité de cette catégorie de la population. Une politique municipale de la jeunesse et de la prévention doit pouvoir être « agile » et s'adapter continuellement aux besoins des jeunes, dont les aspirations et les réalités fluctuent car ce sont des âges où un accompagnement est nécessaire tant les transitions sont nombreuses.

Comité consultatif lilasien pour la jeunesse

Cette année marquera l'installation du *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse* qui permettra de recueillir la parole, les avis, les propositions des jeunes. Cependant, une politique de la jeunesse doit pouvoir se nourrir de toutes les réflexions, et c'est l'objectif des Conseils de quartier.

M. GOLDBERG présente le *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse*, qui réunira un panel représentatif des jeunes des Lilas entre 15-25 ans. Il se réunira entre avril et mai et traitera plusieurs thématiques parmi lesquelles

- les discriminations ;
- la prévention ;
- le passage à l'âge adulte...

Mme NIANG présente l'ensemble des services municipaux et dispositifs d'accompagnement à destination de la jeunesse :

- le service jeunesse ;
- le Kiosque ;
- le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- les éducateurs spécialisés ;
- les directions des sports et des affaires culturelles.

Mme YAHIAOUI présente le volet « prévention » de la politique municipale.

Des lieux ressources

L'ensemble de ces lieux ressources ou dispositifs, proposent toute l'année des ateliers, des projets culturels et sportifs, visant à accompagner au plus près les jeunes des Lilas.

- **Le Gymnase Mahsa Amini :**

Parmi les projets importants de l'équipe municipale figure la réhabilitation du gymnase Liberté (qui prendra le nom, prochainement, de Mahsa AMINI). Cet espace, en plus d'accueillir les associations sportives de la ville, permettra la création d'un lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'une offre de propositions (réunions d'information collective, permanence de la Mission locale, la création d'un *FabLab* animé par l'association *la Fabrique des Lilas*). Ce lieu sera organisé autour :

- d'un espace de travail ;
- d'une salle de réunion ;
- d'une salle de convivialité ;
- d'une salle de co-working ;

Ce projet répond à un besoin fort de la jeunesse de pouvoir disposer d'espaces pour se réunir afin de mener des projets ou simplement de se retrouver.

- **La Mission locale de la Lyr :**

Une antenne de la *Mission locale intercommunale de la Lyr* est présente au Kiosque pour les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans emploi ou sans formation. Ils peuvent y trouver :

- 2 conseillères en insertion professionnelle, 4 jours par semaine : accompagnement global des jeunes sur l'accès à l'emploi, la formation, santé et logement ;
- 1 permanence par semaine : alternance puis emploi ;
- des ateliers : information collective sur l'alternance, session de recrutement...

Un accompagnement au plus près, sur le terrain, pour une meilleure prévention

Parce que la jeunesse est diverse, la ville a fait le choix de financer 3 postes d'éducateurs spécialisés, qui interviennent au plus près des lieux de vie des jeunes et focalisent leur action sur celles et ceux en situation de « décrochage ».

Contrairement aux nombreuses villes qui perçoivent des subventions liées aux « quartiers prioritaires », la ville des Lilas doit financer sur ses fonds propres ces agents.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Instance réunissant tous les acteurs de la sécurité et de la prévention (ville, police, justice, bailleurs sociaux, éducation nationale...), elle compte un groupe de « suivi des mineurs » abordant les situations des jeunes les plus en difficulté.

Une déclinaison intercommunale a vu le jour en 2022, permettant un rapprochement et l'émergence de projets communs entre les villes de Romainville, du Pré-Saint-Gervais et Bagnolet.

Les habitants ont salué le travail des services municipaux engagés auprès des jeunes des Lilas. Les associations de locataires ont également fait remonter les difficultés rencontrées, parfois, à mener des projets communs avec les jeunes. Les élus souscrivent à ce constat, rappelant que, parfois, les projets collectifs sont perçus avec défiance par certains jeunes qui se méfient des « institutions ».

Partie 2 : Questions sur le quartier

Sujets abordés par les habitant.es :

- **L'Eté olympique** : les habitants ont interrogé le Maire et les élus sur les projets de « l'Eté olympique ». Le Maire rappelle qu'il n'est pas imaginable que les Lilasiens ne profitent et ne participent pas à cet événement planétaire qui se déroule à proximité de chez eux.

Ainsi près de 400 billets ont été acquis par la Ville et distribués aux associations sportives, aux jeunes lilasiennes et lilasiens accompagnés par le service jeunesse ou les centres de loisirs, aux Seniors du club des Hortensias, aux bénéficiaires des associations solidaires des Lilas. De plus, le relais de la flamme olympique traversera le cœur du quartier de l'Avenir, le 25 juillet prochain.

Toutes les initiatives portées par les uns ou les autres pour rendre cette période festive et conviviale sont bienvenues : habitants et associations intéressés peuvent se rapprocher de M. Le Pontois, élu en charge des sports.

D'autres projets sont en cours de réflexion, soumis à des contraintes rigoureuses par le COJO (Comité d'organisation des Jeux olympiques) Paris 2024, comme l'organisation d'une *fan-zone* ou des animations sportives dans les quartiers.

**

*